



Aubenas-les-Alpes

Compte rendu de la séance du samedi 15 octobre 2022

Secrétaire(s) de la séance:

Olivier TURPAULT

Ordre du jour:

- Station d'épuration
- ALTAIX devis
- PV a signé
- Licence ECOGRID
- Nouvelle tarification eau 2023
- Appel à projet 2023 pour le patrimoine rural non protégé de la Région Sud - PACA
- Questions Diverses

Délibérations du conseil:

Demande de subvention FODAC 2022 (DE 2022 040)

Madame le Maire informe les conseillers qu'il y a des travaux a réalisé en urgence et faire l'acquisition de divers matériels présentés dans les devis suivants :

- Clim réversible salle des fêtes.
- Changement des mats de l'éclairage public.
- Achat du logiciel ECOGRID, plus l'antenne pour le relever des consommation d'eau potable.
- Travaux repris du chainage de la porte d'entrée communal.
- Achat de matériel pour l'entretien des espaces vert.

soit la somme de 21 033 €

Elle précise également qu'il est possible de solliciter une subvention dans le cadre du FODAC auprès du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence.

Le plan de financement se présenterait ainsi :

FODAC	70 %	14 723.00 €
Autofinancement	30 %	6 310.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Accepte la décision de l'équipe ;
- Sollicite auprès de Madame la Présidente du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence une aide financière la plus élevée possible dans le cadre du FODAC 2023 ;
- Dit que ces achats n'interviendront qu'après la réception de l'arrêté de subvention ;
- Dit que ces dépenses sont inscrites sur le budget communal 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Mme le Maire, Sylvie Martelli